

République et canton de Genève

Annexe au rapport sur les comptes 2014

Tome

5

• Bilan social de l'Etat



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Rapport sur les comptes 2014

Tome 5

Le Rapport sur les comptes 2014 de l'Etat de Genève est constitué de 5 tomes.

Le **tome 1** contient les états financiers individuels (établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations décidées par le Conseil d'Etat qui sont mentionnées dans le Règlement sur l'établissement des états financiers [REEF - D 1 05 15]), le rapport de l'organe de révision, ainsi que l'exposé des motifs du Conseil d'Etat.

Le **tome 2** contient le détail du compte de fonctionnement par politique publique et par programme, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget de fonctionnement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 3** contient le détail du compte d'investissement par politique publique, ainsi que d'autres informations nécessaires pour rendre compte de l'utilisation du budget d'investissement approuvé par le Grand Conseil.

Le **tome 4** contient les états financiers consolidés (établis selon les normes IPSAS à l'exception des dérogations décidées par le Conseil d'Etat qui sont mentionnées dans le Règlement sur l'établissement des états financiers [REEF - D 1 05 15]), le rapport de l'organe de révision, ainsi que l'exposé des motifs du Conseil d'Etat.

Le **tome 5**, qui constitue une **annexe** au rapport sur les comptes 2014, contient le Bilan social de l'Etat de Genève, soit des données statistiques et des informations décrivant le personnel de l'administration.



Sommaire

Avant-propos	5
Chapitre 1 - Emplois (postes)	6
Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices	9
2.1. Effectifs	9
2.2. Pyramide des âges	10
2.3. Ancienneté	13
2.4. Effectifs par nationalité et par lieu de résidence	13
2.5. Flux de personnel	14
2.5.1 Entrées	15
2.5.2 Sorties	15
2.5.3 Promotion des femmes	16
2.6. Absentéisme	16
2.6.1 Accidents	17
Chapitre 3 - Rémunération	17
3.1. Grille salariale	17
3.2. Salaires, indemnités et primes	19
Chapitre 4 - Conditions d'emploi	20
4.1. Travail à temps partiel	20
4.2. Vacances et congés	21
4.3. Prévoyance professionnelle	21
4.4. Télétravail	21
4.5. Mobilité douce	21
Chapitre 5 - Formation	22
5.1. Formation initiale	22
5.2. Formation continue	22
Chapitre 6 - Gestion des compétences	23
Chapitre 7 - Relations professionnelles	24
7.1. Relations avec les organisations représentatives du personnel	24
7.2. Groupe de confiance	24
Annexes	26
Liste des tableaux et graphiques	33
Liste des abréviations	35



Avant-propos

Pour la 5^e année consécutive, le bilan social de l'Etat de Genève présente une image détaillée des ressources humaines de l'administration cantonale. Les chiffres sont arrêtés au 31 décembre 2014. Ils peuvent aisément être comparés avec ceux des années précédentes, le document ayant conservé sa structure.

Parmi les évolutions mises en évidence, l'augmentation des postes (emplois à temps plein) et des effectifs apparaît en premier lieu. La hausse des effectifs, soit des personnes, est particulièrement importante, après une année 2012 pratiquement stable et une hausse de 50 personnes en 2013. Ces deux précédentes années, la hausse du nombre de postes ne s'était pas accompagnée d'une hausse parallèle du nombre de personnes, en raison notamment d'une vague de départs en retraite anticipée particulièrement marquée en 2013. Il y a donc un phénomène de rattrapage en 2014.

L'Etat employait 549 personnes de plus à la fin 2014 qu'un an auparavant, soit une hausse de 3,36%. Les nouveaux collaborateurs occupent des postes créés non seulement en 2014 (+ 424) mais aussi l'année précédente (+ 222). Ces créations de postes s'expliquent pour l'essentiel par la volonté de renforcer les moyens pour les politiques publiques prioritaires que sont l'enseignement et la sécurité.

En lien avec l'accroissement des effectifs, les données concernant les arrivées et les départs varient aussi considérablement.

Parmi les autres évolutions, on relèvera une légère augmentation de la part des femmes dans l'encadrement, le succès croissant de la formation et la réduction du nombre de sollicitations du groupe de confiance, qui est chargé de répondre aux demandes du personnel dans les situations de conflits relationnels.

Ce bilan social couvre les sept départements de l'administration tels qu'ils résultent du redécoupage effectué après les élections de l'automne 2013, ainsi que le Pouvoir judiciaire et le service du Grand Conseil. Les comparaisons effectuées entre les comptes et les budgets reposent sur le budget 2014 voté par le Grand Conseil le 20 décembre 2013, sans prendre en considération les changements intervenus ultérieurement en matière de nombre de postes.

Comme cela avait été annoncé dans la précédente édition, ce bilan social du « Petit Etat » est désormais complété par un second document, publié plus tard dans l'année, qui couvre le « Grand Etat », soit le périmètre couvert ici élargi aux établissements autonomes.

Chapitre 1 - Emplois (postes)

Le nombre d'emplois à temps plein (ETP), aussi appelé postes, est une notion budgétaire. Les postes se distinguent des effectifs, qui décrivent des personnes et sont présentés à partir du 2^e chapitre. Dès lors qu'un ETP est occupé par une personne, on dit qu'il est consommé.

Il arrive que des ETP votés au budget ne soient pas pourvus, ce que montrent les comptes. On parle alors de sous-consommation.

Les fonctions non permanentes concernent des auxiliaires engagés pour assurer des tâches temporaires de 3 ans au maximum et des agents spécialisés engagés pour huit ans au maximum. Cette catégorie comprend les remplaçants dans l'enseignement.

Toutes fonctions comprises, le budget 2014 prévoyait 15'431 ETP, soit une hausse de 423.3 unités en une année (+ 2,82%). La hausse était de 222 ETP en 2013.

Les postes non pourvus étaient relativement nombreux à la fin 2013 après qu'un nombre particulièrement important de collaborateurs sont partis en retraite anticipée afin de bénéficier de conditions de l'ancien système du Plan d'encouragement au départ (Plend), remplacé par le pont AVS depuis le 1^{er} janvier 2014 (voir chapitre 2.5.2).

Par un effet de rattrapage, la hausse des postes permanents consommés entre la fin 2013 et la fin 2014 atteint 516,6 (+ 3,67%). Elle est de 580,8 (+ 3,93%) si l'on inclut les fonctions non permanentes et les magistrats.

Les tableaux suivants reposent sur le budget 2014 voté par le Grand Conseil le 20 décembre 2013. Ils ne tiennent pas compte des changements consécutifs aux élections judiciaires qui ont augmenté le nombre de magistrats de 6 postes.

1 - Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2013 et 2014 par catégorie du personnel

Catégorie du personnel	2013		2014	
	Budget	Comptes	Budget	Comptes
Magistrats (M)	140.0	149.0	150.0	152.9
Fonctions permanentes (FP)	14'491.5	14'070.4	14'932.1	14'587.0
Fonctions non permanentes (FNP)	376.2	568.8	349.0	629.1
Total	15'007.7	14'788.1	15'431.1	15'369.0

Elus du Grand Conseil non compris. Personnel en formation (hors stagiaires police-prison) non compris.

La sous-consommation des postes inscrits au budget est de 62,1, soit 0,40% du total. Ce pourcentage atteignait 1,46 % une année auparavant (219,6 postes non pourvus à la fin 2013 en raison du nombre élevé de départs en retraite anticipée à la fin 2013).

2 - Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein (ETP) au 31 décembre 2013 et 2014 par statut de personnel

Statut de personnel	2013		2014	
	Budget	Comptes	Budget	Comptes
Magistrats	140.0	149.0	150.0	152.9
Personnel administratif et technique	7'140.5	6'725.5	7'440.2	6'983.3
Enseignement	5'586.2	5'529.7	5'729.4	5'760.1
Police - Prison	1'764.8	1'815.2	1'762.5	1'843.7
Fonctions non permanentes (FNP)	376.2	568.8	349.0	629.1
Total	15'007.7	14'788.2	15'431.1	15'369.0

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

Comme les années précédentes, la sous-consommation touche avant tout le personnel administratif et technique. Cela s'explique en partie par le fait que le Plan d'encouragement aux départs en vigueur jusqu'à fin 2013 prévoyait pour ce type de personnel un délai de six mois avant le remplacement d'une personne partant en retraite anticipée.

3 - Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2014 par catégorie de personnel et par département ou entité

Département / Entité	Budget				Comptes			
	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
Présidence (PRE)	10.0*	158.0	5.1	173.1	8.0	163.5	8.9	180.4
Finances (DF)		1'268.2	40.3	1'308.5		1'207.4	35.8	1'243.2
Instruction publique, culture et sport (DIP)		7'631.5	54.6	7'686.0		7'616.7	296.5	7'913.2
Sécurité et économie (DSE)		3'518.4	99.2	3'617.5		3'360.2	118.6	3'478.8
Aménagement, logement et énergie (DALE)		421.0	25.7	446.7		397.1	15.2	412.3
Environnement, transports et agriculture (DETA)		644.9	49.6	694.6		621.4	44.4	665.8
Emploi, affaires sociales et santé (DEAS)		721.6	38.0	759.6		671.4	44.7	716.1
Secrétariat général du Grand Conseil (SG-GC)		24.3	0.0	24.3		21.3	0.0	21.3
Cour des comptes (CdC)	3.0	0.0	13.5	16.5	3.0	0.0	14.6	17.6
Pouvoir judiciaire (PJ)	137.0	544.3	23.0	704.3	141.9	528.1	50.4	720.5
Total	150.0	14'932.1	349.0	15'431.1	152.9	14'587.0	629.1	15'369.0

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

*Les deux préposés LIPAD étaient inclus au budget

Si les fonctions permanentes enregistrent une sous-consommation en 2014, les fonctions non permanentes concentrent l'essentiel du dépassement entre les postes figurant aux comptes 2014 et ceux que l'on trouve au budget 2014. Ces fonctions étant nombreuses au DIP, ce département est celui où la surconsommation est la plus marquée.

4 - Petit Etat - Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2014 par catégorie de personnel et par politique publique

Politique publique	Budget				Comptes			
	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total
A Formation		7'523.4	45.0	7'568.4		7'510.7	289.1	7'799.7
B Emploi, marché du travail		330.7	25.5	356.2		318.8	24.3	343.1
C Action sociale		160.3	9.2	169.5		153.2	16.0	169.2
D Personnes âgées		64.7	1.5	66.2		62.1	1.6	63.7
E Handicap		48.6	1.3	49.9		46.6	1.3	47.8
F Environnement et énergie		243.0	20.2	263.2		233.7	17.3	251.0
G Aménagement et logement		301.1	15.4	316.5		284.6	8.6	293.2
H Sécurité et population		3'362.4	44.3	3'406.7		3'213.8	68.5	3'282.3
I Justice	137.0	544.3	23.0	704.3	141.9	528.1	50.4	720.5
J Mobilité		231.5	24.4	255.9		221.3	22.2	243.5
K Santé		119.4	0.3	119.7		113.2	0.8	114.0
L Economie		69.5	2.7	72.2		63.1	3.6	66.7
M Finance et impôts		516.7	6.1	522.8		489.7	2.9	492.6
N Culture, sports et loisirs		55.5	5.0	60.5		54.5	4.7	59.2
O Autorité et gouvernance	13.0	172.9	16.7	202.7	11.0	166.5	22.1	199.6
P Activités de support et prestations		1'166.3	103.1	1'269.4		1'106.4	90.9	1'197.3
Q Energie		21.7	5.3	27.0		20.7	4.8	25.5
Total	150.0	14'932.1	349.0	15'431.1	152.9	14'587.0	629.1	15'369.0

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

Le constat est le même que pour le tableau 3 : une surconsommation notable apparaît dans la politique publique A - formation en raison de la part relativement importante de postes non permanents qu'elle comporte.

NB : Dans les figures 4, 5, 6 et 7, la ventilation par politique publique est basée sur la structure du budget 2014 retraité après la nouvelle répartition des départements de l'Etat.

5 - Entités contrôlées par l'Etat - Consommation des postes des fonctions permanentes prévus au budget en ETP au 31 décembre 2014 par politique publique

Politique publique	Budget	Comptes
	Fonctions permanentes	Fonctions permanentes
A Formation (Université & HES)	2'704.6	2'633.3
C Action sociale (Hospice Général)	777.2	752.4
D Personnes âgées (EMS)	3'607.5	3'552.4
E Handicap (EPI)	564.0	584.5
G Aménagement et logement (FPLC, FTI, FIDP)	56.3	58.4
J Mobilité (TPG & Fondation des Parkings)	2'032.2	2'013.9
K Santé (HUG, IMAD, Joli-Mont & Montana)	11'033.9	10'865.0
L Economie (AIG, Palexpo SA)	1'029.2	997.5
O Autorités et gouvernance (FIPOI)	50.4	48.5
Q Energie (SIG)	1'626.0	1'610.2

Les établissements autonomes contrôlés par l'Etat traitent chacun de politiques publiques spécifiques. Les deux figures suivantes résultent de l'addition des tableaux 4 (Petit Etat) et 5 (établissements autonomes). Elles couvrent ainsi ce qu'on appelle communément le Grand Etat. Le périmètre du Grand Etat, en matière de statistiques de postes présentées sous forme d'information dans les budgets et les comptes individuels de l'Etat, regroupe 17 entités contrôlées et subventionnées¹.

6 - Grand Etat - Consommation des postes prévus au budget de l'Etat et des entités contrôlées par l'Etat en ETP au 31 décembre 2014 par politique publique

Politique publique	Budget			Comptes		
	Magistrats	Fonctions permanentes	Total	Magistrats	Fonctions permanentes	Total
A Formation		10'228.0	10'228.0		10'144.0	10'144.0
B Emploi, marché du travail		330.7	330.7		318.8	318.8
C Action sociale		937.5	937.5		905.6	905.6
D Personnes âgées		3'672.2	3'672.2		3'614.5	3'614.5
E Handicap		612.6	612.6		631.1	631.1
F Environnement et énergie		243.0	243.0		233.7	233.7
G Aménagement et logement		357.4	357.4		343.0	343.0
H Sécurité et population		3'362.4	3'362.4		3'213.8	3'213.8
I Justice	137.0	544.3	681.3	141.9	528.1	670.0
J Mobilité		2'263.7	2'263.7		2'235.2	2'235.2
K Santé		11'153.3	11'153.3		10'978.2	10'978.2
L Economie		1'098.7	1'098.7		1'060.6	1'060.6
M Finance et impôts		516.7	516.7		489.7	489.7
N Culture, sports et loisirs		55.5	55.5		54.5	54.5
O Autorité et gouvernance	13.0	223.3	236.3	11.0	215.0	226.0
P Activités de support et prestations de moyen		1'166.3	1'166.3		1'106.4	1'106.4
Q Energie		1'647.7	1'647.7		1'630.9	1'630.9
Total	150.0	38'413.4	38'563.4	152.9	37'703.1	37'856.0

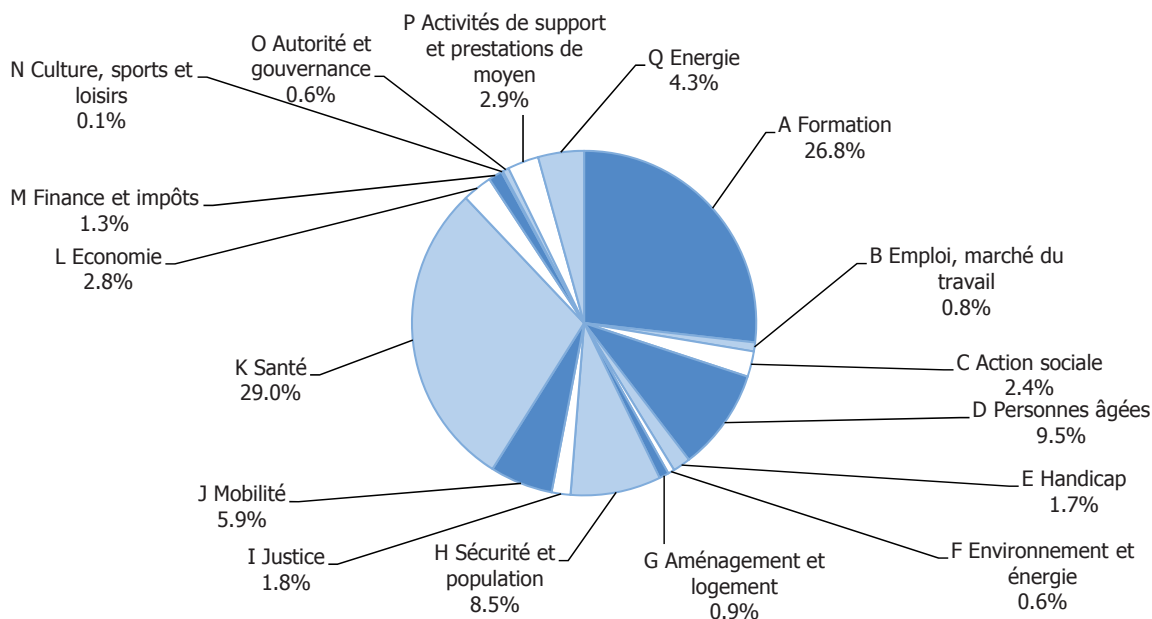
Constituante et personnel en formation (hors stagiaires police - prison) non compris

Grand Etat : Etat de Genève, entités contrôlées, HES, EPI, EMS, Joli-Mont & Montana

¹ Sont pris en considération les établissements autonomes suivants : Université, HUG, Hospice général, Imad (ex-FSASD), Aéroport international de Genève, TPG, SIG, Fondation des parkings, Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif, Fondation pour les terrains industriels, Fondations immobilières de droit public (FIDP), Fondation des immeubles pour les organisations internationales, Palexpo, HES, Etablissements pour l'intégration, EMS et cliniques de Joli-Mont et Montana.

Avec un total de 21'381,2 ETP, l'ensemble constitué par la formation et la santé accroît encore sa part qui atteint 55,4% de l'ensemble, alors qu'elle était de 54,9% en 2013.

7 - Grand Etat - Consommation en pourcent des postes prévus au budget de l'Etat et des entités contrôlées par l'Etat en ETP au 31 décembre 2014 par politique publique



Chapitre 2 - Collaborateurs et collaboratrices

2.1 Effectifs

L'effectif de l'Etat de Genève a augmenté de 549 collaborateurs en 2014, soit une hausse de 3,36%. Comme pour les postes, cette augmentation est d'autant plus élevée qu'a eu lieu un phénomène de « rattrapage » de l'année précédente, année où les nouveaux postes créés n'avaient de loin pas tous été occupés en raison du nombre important de départs en retraite anticipée. En d'autres termes, les 549 nouveaux collaborateurs de 2014 occupent des postes créés successivement avec les budgets 2013 et 2014.

8 - Evolution des effectifs entre 2011 et 2014 (au 31 décembre), par statut de personnel (personne physique)

Statut de personnel	2011		2012		2013		2014	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Magistrats	129	0.8	131	0.8	141	0.9	149	0.9
Personnel administratif et technique	7'595	46.6	7'624	46.8	7'596	46.4	7'885	46.6
Enseignants	6'845	42.0	6'804	41.7	6'793	41.5	7'019	41.5
Police - Prison	1'732	10.6	1'749	10.7	1'828	11.2	1'854	11.0
Total	16'301	100.0	16'308	100.0	16'358	100.0	16'907	100.0

Agents spécialisés, auxiliaires et personnel en formation (hors stagiaires police - prison) non compris

Le tableau 8 indique que les effectifs étaient restés très stables en 2012 (+ 7 personnes) avant d'augmenter de 50 unités en 2013. Les effectifs étaient restés pratiquement stables dans les années 2005-2009 avant de croître en 2010 (+ 182) et en 2011 (+ 309).

NB : Les conseillers d'Etat, la chancelière et les juges de la Cour des comptes ne sont pas inclus dans les effectifs.

9 - Effectifs au 31 décembre 2014 par statut de personnel (personne physique) et par sexe

Statut de personnel	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Magistrats	62	41.6	87	58.4	149	100.0
Personnel administratif et technique	3'507	44.5	4'378	55.5	7'885	100.0
Enseignants	2'440	34.8	4'579	65.2	7'019	100.0
Police - Prison	1'605	86.6	249	13.4	1'854	100.0
Total	7'614	45.0	9'293	55.0	16'907	100.0

Agents spécialisés, auxiliaires et personnel en formation (hors stagiaires police - prison) non compris

La part des femmes augmente très légèrement pour atteindre 55% (54,8% en 2013).

10 - Effectifs au 31 décembre 2014 par département (personne physique) et par sexe

Département	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Présidence	72	37.70	119	62.30	191	1.13
Finances	648	49.62	658	50.38	1306	7.72
Instruction publique, culture et sport	3'120	33.61	6'164	66.39	9'284	54.91
Sécurité et économie	2588	74.30	895	25.70	3483	20.60
Aménagement, logement et énergie	220	50.34	217	49.66	437	2.58
Environnement, transports et agriculture	453	66.33	230	33.67	683	4.04
Emploi, affaires sociales et santé	296	39.10	461	60.90	757	4.48
Grand Conseil	10	40.00	15	60.00	25	0.15
Pouvoir judiciaire	207	27.94	534	72.06	741	4.38
Total Global	7'614	45.00	9'293	55.00	16'907	100.00

2.2 Pyramide des âges

11 - Structure des effectifs 2014 par sexe, statut de personnel et par département ou entité

	Age moyen	Moins de 35 ans	Entre 35 et 49 ans	Plus de 50 ans
Sexe				
Femme	43.7	23.0%	45.8%	31.3%
Homme	44.3	20.9%	46.5%	32.7%
Statut de personnel				
Magistrats	47.3	4.0%	61.7%	34.2%
Personnel administratif et technique	45.7	15.9%	47.2%	36.9%
Enseignants	43.6	23.5%	45.6%	30.9%
Police - Prison	38.0	44.1%	41.9%	14.1%
Département / Entité				
Présidence	45.8	15.2%	46.6%	38.2%
Finances	45.7	14.4%	49.6%	36.0%
Instruction Publique, culture et sport	44.3	21.3%	45.2%	33.6%
Sécurité et économie	41.4	31.2%	45.0%	23.8%
Aménagement, logement et énergie	45.2	16.0%	49.2%	34.8%
Environnement, transports et agriculture	46.8	12.4%	45.4%	42.2%
Emploi, affaires sociales et santé	46.4	12.5%	50.7%	36.7%
Grand Conseil	44.8	12.0%	56.0%	32.0%
Pouvoir judiciaire	42.6	26.0%	49.8%	24.2%
Total	44.0	22.0%	46.1%	31.9%

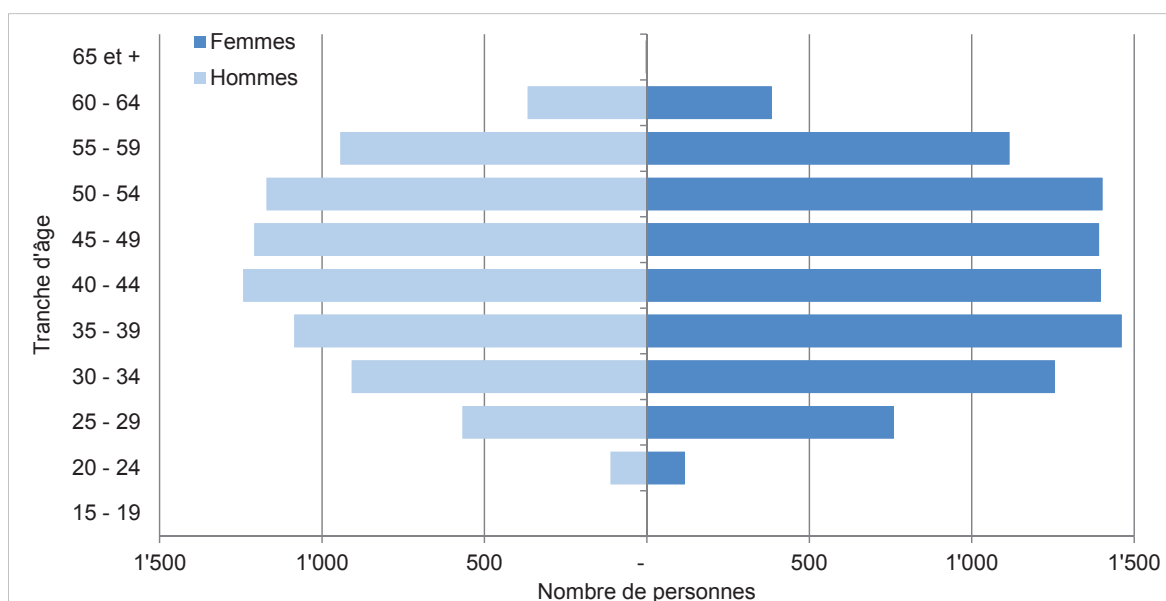
Les nombreux départs à la retraite de 2013 avaient fait baisser l'âge moyen de 44,2 à 43,8 ans. Il remonte légèrement pour atteindre 44 ans. La hausse se manifeste pour tous les statuts de personnel sauf les magistrats.

12 - Structure des effectifs 2014 par statut de personnel

Statut de personnel	Sexe	Min	Médian	Moyen	Max
Magistrats	Femme	33.7	45.7	46.1	64.8
	Homme	31.5	48.2	48.9	64.0
	Total	31.5	46.9	47.3	64.8
Personnel administratif et technique	Femme	19.3	45.8	45.1	65.0
	Homme	20.3	47.2	46.4	66.1
	Total	19.3	46.5	45.7	66.1
Enseignants	Femme	22.9	42.0	42.8	65.4
	Homme	23.2	44.3	45.0	65.2
	Total	22.9	42.8	43.6	65.4
Police - Prison	Femme	21.3	33.3	34.6	58.5
	Homme	21.3	37.4	38.5	64.2
	Total	21.3	36.7	38.0	64.2
Total		19.3	44.0	44.0	66.1

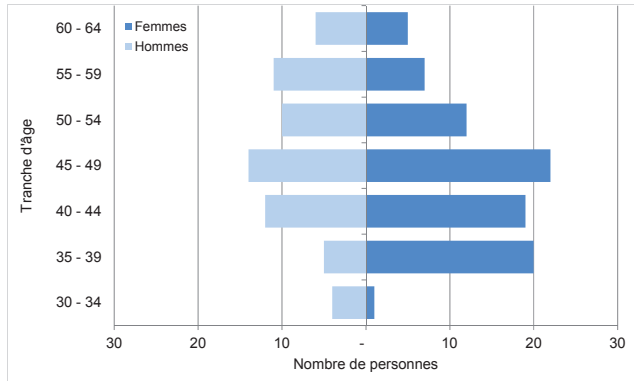
L'âge médian, qui sépare en deux groupes égaux les personnes les moins âgées et les plus âgées, reste identique à celui de l'an passé. Il est en baisse pour les magistrats (- 0,2 an) et en hausse pour le personnel administratif et technique (+ 0,2 an).

13 - Pyramide des âges 2014



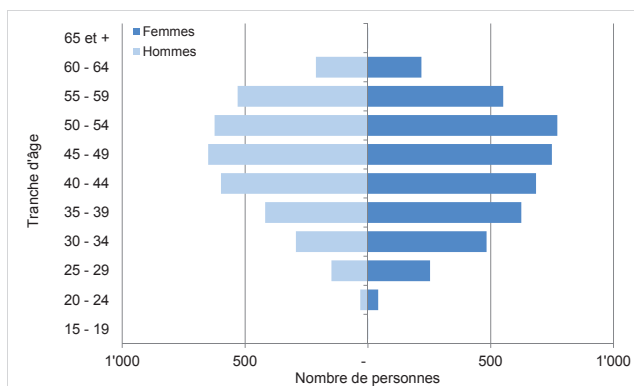
Le sommet de la pyramide globale des âges, qui s'était légèrement réduit à la suite de la vague de départs en retraite anticipée de 2013, s'élargit.

14 - Pyramide des âges 2014 des magistrats



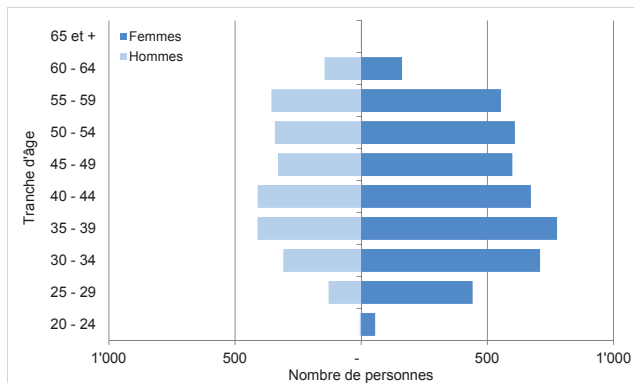
Dans la pyramide des âges des magistrats, la classe des 30-34 ans prend de l'ampleur, surtout du côté masculin.

15 - Pyramide des âges 2014 du personnel administratif et technique



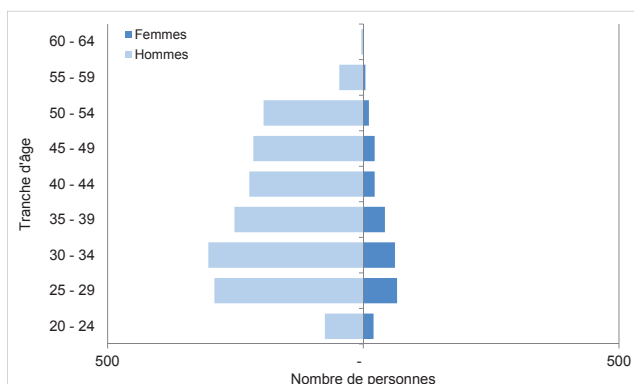
Traditionnellement la plus équilibrée de toutes, la pyramide des âges du PAT tend à s'élargir à son sommet.

16 - Pyramide des âges 2014 des enseignants



La pyramide des âges des enseignants conserve sa forme carrée, typique des carrières continues au sein de l'Etat.

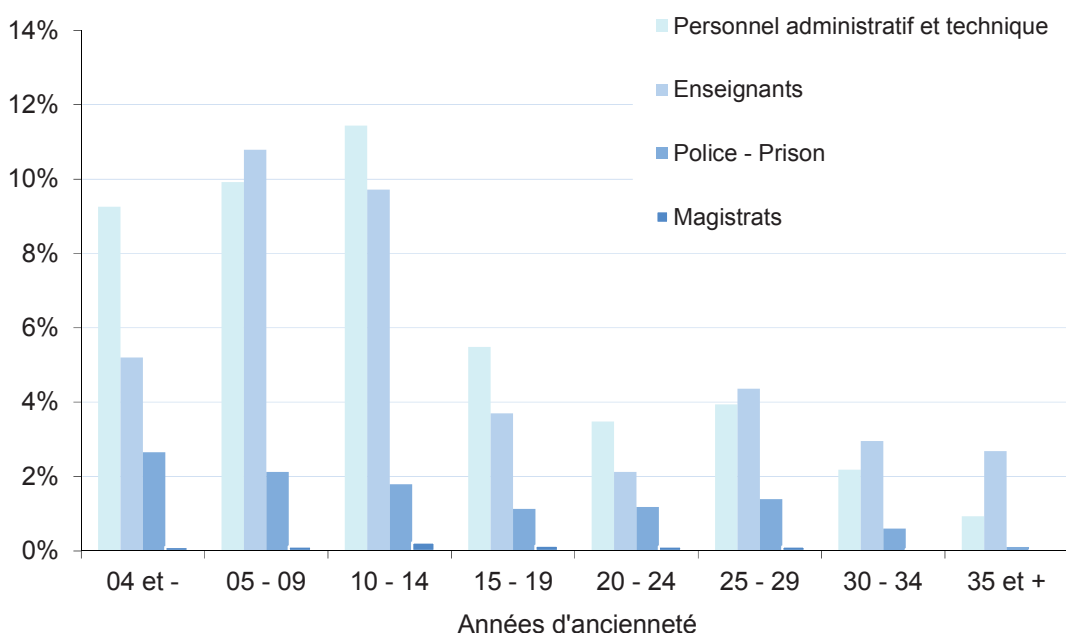
17 - Pyramide des âges 2014 du personnel police - prison



Les carrières continues du personnel de la police provoquent comme pour les enseignants une pyramide des âges de forme carrée, mais plus ramassée en raison d'un âge de la retraite plus précoce. La prépondérance masculine s'atténue légèrement.

2.3 Ancienneté

18 - Répartition des effectifs 2014 par tranches d'années d'ancienneté



Déjà évoquées avec le tableau 8 pour les années 2011-2014, les vagues de recrutement se dessinent ici dans le long terme. Les nombreux engagements des années 2000-2005 apparaissent très clairement (10-14 années d'ancienneté), ce qui est particulièrement vrai pour les magistrats (22% d'entre eux se situent dans cette tranche).

2.4 Effectifs par nationalité et par lieu de résidence

19 - Répartition des effectifs 2014 par nationalité et lieu de résidence

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	12'442	1'054	1'627	15'123
AELE + UE	926	81	645	1'652
Autres Pays	122	6	4	132
Total	13'490	1'141	2'276	16'907

Dès lors qu'elles ont la nationalité suisse, les personnes qui ont plusieurs nationalités figurent sous « Suisse ».

La hausse des effectifs se répercute sur toutes les catégories du tableau 19, indépendamment de la nationalité et du lieu de résidence. Comme l'indique le tableau suivant, la hausse en pourcentage est la plus marquée pour les ressortissants des pays de l'AELE et de l'UE.

20 - Répartition des effectifs 2014 par nationalité et lieu de résidence, en % du total

Nationalité	Lieu de résidence			Total
	Canton de Genève	Autres cantons	Hors Suisse	
Suisse	73.6%	6.2%	9.6%	89.4%
AELE + UE	5.5%	0.5%	3.8%	9.8%
Autres Pays	0.7%	0.0%	0.0%	0.8%
Total	79.8%	6.7%	13.5%	100.0%

La part des personnes qui résident dans le canton de Genève continue de baisser, passant de 80,4% à 79,8%. La hausse du nombre des personnes résidant en dehors des frontières cantonales se répartit entre les autres cantons (+ 0,3%) et l'étranger (+ 0,3%), soit essentiellement dans le canton de Vaud et les départements français voisins.

21 - Types de permis de travail en 2014, en % de l'effectif total

Type de permis	% de l'effectif total
Permis C	5.7
Permis G	3.8
Permis B	1.0
Autres	0.1
Total	10.6

La part des permis B (autorisation de séjour) tend à baisser (- 0,2 %) à l'inverse des permis G (frontalier, + 0,2%) et des permis C (autorisation d'établissement, + 0,5%).

2.5 Flux de personnel

22 - Taux de rotation du personnel 2007 - 2014 en ETP

Rotation en ETP	
2007 :	4.49%
2008 :	4.81%
2009 :	4.64%
2010 :	4.82%
2011 :	4.98%
2012 :	5.21%
2013 :	6.26%
2014 :	5.43%

Le taux de rotation du personnel exprime le nombre de personnes arrivées et parties durant l'année par rapport au nombre de personnes présentes en début d'année. Il redescend après la hausse due à la vague de départs à la retraite anticipée de 2013.

23 - Taux de rotation du personnel pour 2014 en ETP par département

Département	Taux de rotation 2014
Présidence	7.06%
Finances	4.52%
Instruction publique, culture et sport	4.35%
Sécurité et économie	7.84%
Aménagement, logement et énergie	7.84%
Environnement, transports et agriculture	3.34%
Emploi, affaires sociales et santé	4.97%
Total	5.43%

Même si le redécoupage des départements opéré à la fin 2013 empêche de faire des comparaisons précises avec l'année précédente, il apparaît que la baisse du taux de rotation indiquée par le tableau précédent se répercute de façon homogène sur tous les secteurs de l'Etat.

2.5.1 Entrées

Les tableaux présentant les entrées (engagements) et les sorties (départs) doivent être lus en tenant compte de deux éléments :

- Les personnes en formation ou occupant des fonctions non permanentes sont comptabilisées dans les entrées, mais pas dans les sorties, ce qui tend à accroître le nombre des arrivées par rapport aux départs.
- A l'inverse, la réduction du taux d'occupation en cours de carrière tend à accroître le nombre de départs par rapport aux arrivées.

24 - Entrées 2013 et 2014 en personnes

Entrées	Effectif	
	2013	2014
Fonctions permanentes	828	827
Fonctions non permanentes	339	418
Apprentis, stagiaires	252	247
Total	1'419	1'492

L'apparente stabilité des entrées cache le fait qu'il a fallu compenser en 2013 le nombre particulièrement important de départs alors qu'en 2014 il s'agit bien davantage d'une hausse nette des effectifs.

2.5.2 Sorties

25 - Sorties 2013 et 2014 en personnes

Sorties	Effectif	
	2013	2014
Décès	12	13
Démission	182	208
Fin de contrat	283	255
Invalidité	5	3
Licenciement	38	29
Retraite anticipée	556	40
Retraite	203	158
Total	1'279	706

Fonctions permanentes et magistrats uniquement
Personnel étant en activité à la date de sortie

Comme indiqué précédemment, la principale variation des sorties concerne les retraites anticipées. Elles ont été exceptionnellement nombreuses en 2013, dernière année du Plan d'encouragement aux départs (Plend). Par contrecoup, l'année suivante, le nombre de retraites anticipées sous le nouveau régime légal de la rente-pont AVS (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014) est particulièrement faible.

2.5.3 Promotion des femmes

26 - Effectifs 2014 des cadres supérieurs (classe 23 et plus) par sexe et département ou entité

Département / Entité	Homme	%	Femme	%	Total effectif
Présidence	28	48.3	30	51.7	58
Finances	112	68.3	52	31.7	164
Instruction publique, culture et sport	144	47.7	158	52.3	302
Sécurité et économie	216	79.7	55	20.3	271
Aménagement, logement et énergie	54	75.0	18	25.0	72
Environnement, transports et agriculture	59	74.7	20	25.3	79
Emploi, affaires sociales et santé	35	48.6	37	51.4	72
Secrétariat général du Grand Conseil	4	66.7	2	33.3	6
Pouvoir judiciaire	20	39.2	31	60.8	51
Total	672	62.5	403	37.5	1'075

La part des femmes parmi les cadres supérieurs, qui était de 37% en 2013, continue sa lente progression : elle augmente de 0,5 % pour atteindre 37,5%.

27 - Effectifs 2014 des cadres supérieurs (classe 27 et plus) par sexe

Cadres en classe 27+	Effectif			En % du total des cadres 27+		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Sans "management"	88	103	191	25.96	30.38	56.34
Avec "management"	112	36	148	33.04	10.62	43.66
Total	200	139	339	59.00	41.00	100.00
En % du total de l'Etat	1.2%	0.8%	2.0%			

Le pourcentage des cadres les plus élevés demeure de 2% avec une répartition inchangée entre hommes et femmes par rapport à l'année précédente.

2.6 Absentéisme

28 - Taux d'absence pour maladie et accidents 2014 par département ou entité

Département / Entité	2014
	%
Présidence	4.18
Finances	6.57
Instruction publique, culture et sport	3.96
Sécurité et économie	5.64
Aménagement, logement et énergie	3.96
Environnement, transports et agriculture	4.79
Emploi, affaires sociales et santé	6.18
Secrétariat général du Grand Conseil	3.69
Pouvoir judiciaire	6.32
Total	4.79

L'absentéisme est globalement stable par rapport à l'année précédente. Le tableau détaillé par direction générale et par office fait l'objet de l'annexe 3.

2.6.1. Accidents

29 - Statistique des accidents 2013 et 2014

Type d'accident	2013	2014
Accidents professionnels	674	577
Accidents non professionnels	3'099	3'162
Total	3'773	3'739

Le nombre d'accidents professionnels baisse de façon marquée. Les accidents non professionnels sont en hausse (+ 2%) mais moins que les effectifs (+ 3,3%).

30 - Taux d'absence 2014 par nature de l'absence, par département ou entité

Département / Entité	Maladie	Accident	Total
	%	%	%
Présidence	3.85	0.33	4.18
Finances	5.78	0.78	6.57
Instruction publique, culture et sport	3.36	0.59	3.96
Sécurité et économie	4.02	1.62	5.64
Aménagement, logement et énergie	3.52	0.44	3.96
Environnement, transports et agriculture	4.13	0.66	4.79
Emploi, affaires sociales et santé	5.37	0.81	6.18
Secrétariat général du Grand Conseil	3.58	0.11	3.69
Pouvoir judiciaire	5.66	0.65	6.32
Total	3.94	0.85	4.79

De par la nature des métiers exercés (police, prison), le département de la sécurité et de l'économie présente le taux d'accidents le plus élevé. En matière de maladie la variation reste importante d'un département à l'autre.

Chapitre 3 - Rémunération

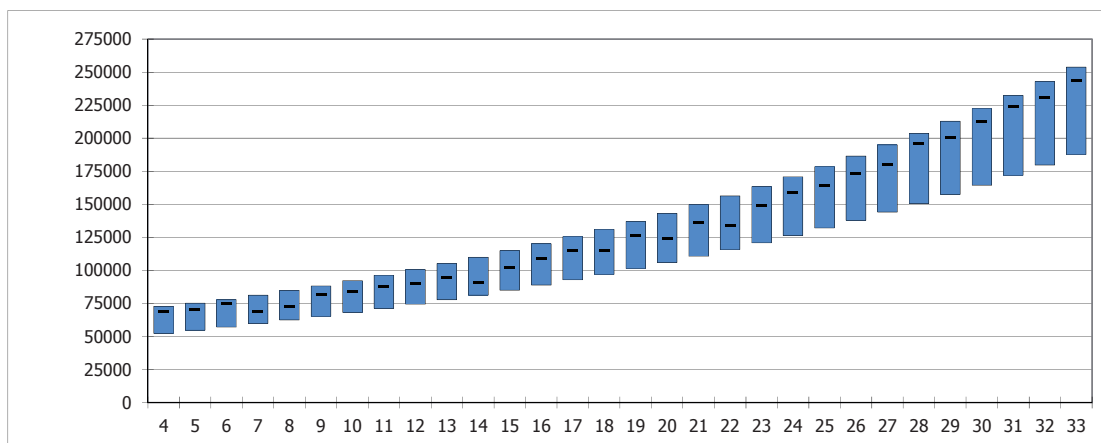
3.1 Grille salariale

31 - Echelle des traitements 2014 (13e salaire compris)

Classe	Min	Max	Classe	Min	Max	Classe	Min	Max
4	52'378	72'854	14	81'347	109'991	24	126'335	170'815
5	54'736	75'174	15	85'008	114'946	25	132'021	178'507
6	57'200	77'752	16	88'834	120'120	26	137'962	186'530
7	59'774	81'242	17	92'832	125'526	27	144'171	194'927
8	62'464	84'908	18	97'010	131'172	28	150'659	203'701
9	65'275	88'257	19	101'376	137'068	29	157'439	212'873
10	68'213	92'239	20	105'938	143'242	30	164'524	222'448
11	71'283	96'377	21	110'706	149'690	31	171'928	232'464
12	74'491	100'721	22	115'688	156'414	32	179'665	242'919
13	77'844	105'254	23	120'894	163'452	33	187'750	253'850

Pour la troisième année consécutive, l'échelle des traitements est inchangée. En effet, l'indice genevois des prix à la consommation sur 12 mois qui a servi à la fin octobre 2013 pour calculer l'échelle 2014 était en baisse de 0,1%, diminution non reportée sur les traitements. Il est prévu de revoir la grille salariale dans le cadre du projet de Système Compétences, Rémunération et Evaluation (SCORE), en phase de consultation.

32 - Minimum et maximum pour chaque classe de traitement et représentation du salaire moyen 100% des collaborateurs dans la classe y relative (sans indemnités ni débours)



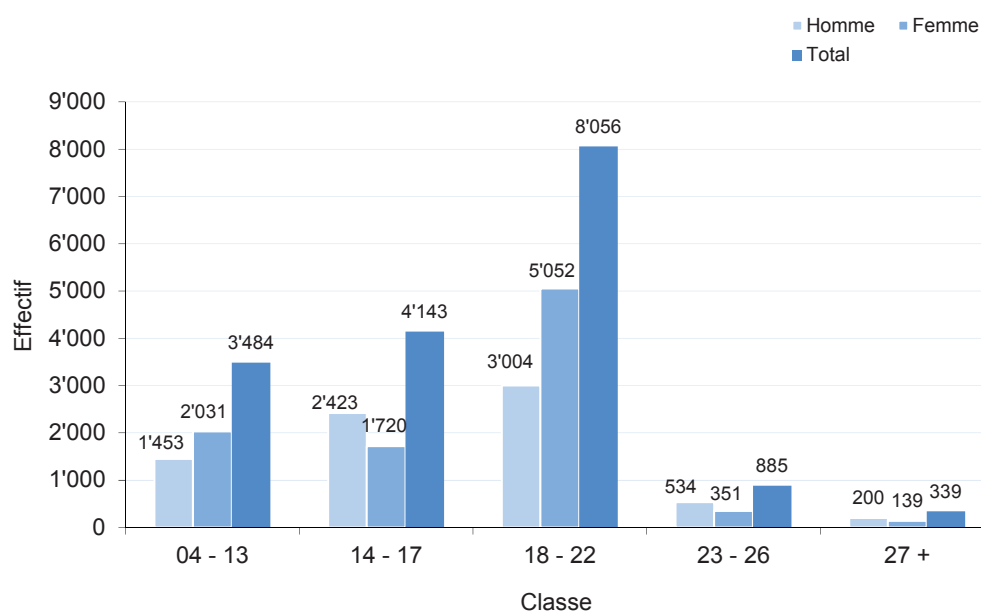
Chaque plot représente l'amplitude des salaires au sein d'une classe salariale, le trait indiquant la moyenne au sein de la classe. Comme l'année précédente, la moyenne la plus basse se situe dans la classe 7 en raison du nombre important de stagiaires engagés à l'office de la détention.

33 - Effectifs 2014 par classe de fonction

Classe	Effectif	%	Classe	Effectif	%	Classe	Effectif	%
4	123	0.7	14	1'200	7.1	24	149	0.9
5	13	0.1	15	1'190	7.0	25	187	1.1
6	28	0.2	16	1'164	6.9	26	96	0.6
7	93	0.6	17	589	3.5	27	108	0.6
8	148	0.9	18	2'986	17.7	28	33	0.2
9	462	2.7	19	256	1.5	29	13	0.1
10	362	2.1	20	4'274	25.3	30	14	0.1
11	1'097	6.5	21	292	1.7	31	7	0.0
12	556	3.3	22	248	1.5	32	162	1.0
13	602	3.6	23	453	2.7	33	2	0.0

Le tableau des effectifs par classe de fonction connaît des hausses notables par rapport à l'année précédente, entre autres dans la classe 14, qui inclut les policiers (+ 77) et la classe 20, où se situent la plupart des enseignants du secondaire (+ 79).

34 - Répartition des effectifs 2014 selon la classe de fonction et le sexe



35 - Effectifs 2014 par annuité

Annuité	Effectif	%	Annuité	Effectif	%	Annuité	Effectif	%
0	745	4.4	8	939	5.6	16	586	3.5
1	778	4.6	9	889	5.3	17	558	3.3
2	1'004	5.9	10	762	4.5	18	709	4.2
3	561	3.3	11	911	5.4	19	526	3.1
4	476	2.8	12	1'039	6.1	20	161	1.0
5	510	3.0	13	826	4.9	21	387	2.3
6	541	3.2	14	706	4.2	22	1'745	10.3
7	894	5.3	15	654	3.9			

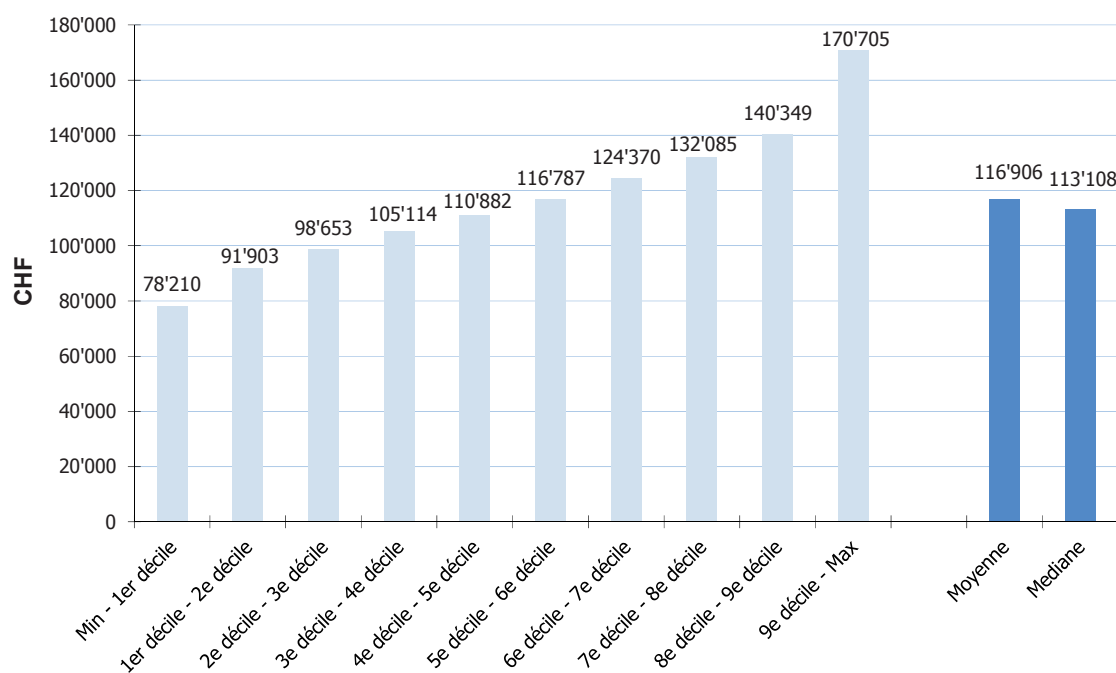
Au sein de chaque classe salariale, les salaires progressent chaque année par le jeu des annuités jusqu'à l'atteinte de l'échelon maximal (22).

Une annuité a été accordée au personnel en 2014, comme en 2013. Le mécanisme avait en revanche été suspendu en 2012, d'où le fait que les personnes engagées en annuité zéro en 2011 et en 2012 se retrouvent au niveau identique de l'annuité 2.

3.2 Salaires, indemnités et primes

36 - Salaire brut annuel 2014, y compris indemnités et primes

Salaire moyen annuel par décile



Chaque décile représente 1'690 collaborateurs(trices)

Le système des annuités entraîne une hausse globale des rémunérations.

Par rapport à 2013, le salaire moyen global augmente de 461 francs, le salaire médian global de 329 francs.

37 - Primes, indemnités et débours 2014

Nature	Dépenses CHF	
	Montant	%
Eléments de rémunération liés au droit du travail	11'068'132	16.7
Indemnités liées aux conditions de travail	28'022'237	42.2
Indemnités pour des responsabilités additionnelles	17'389'950	26.2
Primes et allocations	2'542'581	3.8
Débours et frais	7'372'079	11.1
Total	66'394'978	100.0

Un seul montant change considérablement par rapport à l'année précédente, celui des primes et allocations. Il baisse de 62.12%, notamment en raison des nombreuses primes de départ (équivalent à un mois de salaire pour les départs en retraite anticipée) qui avaient été versés en 2013 aux collaborateurs partis dans le cadre du Plend.

38 - Indice de Gini 2007 - 2014

Indice de Gini (traitement 100%)	
2007 :	0.124
2008 :	0.123
2009 :	0.123
2010 :	0.121
2011 :	0.123
2012 :	0.122
2013 :	0.123
2014 :	0.122

L'indice de Gini indique le degré d'égalitarisme de la politique salariale. L'égalité parfaite de tous les salaires correspondrait à un zéro alors qu'un 1 signifierait qu'une seule personne percevrait toute la masse salariale. A l'Etat de Genève, cet indice conserve un niveau relativement bas en comparaison avec les autres employeurs privés et même publics.

Chapitre 4 - Conditions d'emploi

4.1 Travail à temps partiel

39 - Répartition des effectifs 2014 par taux d'activité, statut de personnel et par sexe

Statut de personnel		Taux d'activité en %			Total
		1% - 49%	50% - 89%	90% - 100%	
Magistrats	Femme %	0.0	14.9	85.1	100.0
	Homme %	0.0	1.6	98.4	100.0
	Total	0.0	9.4	90.6	100.0
Personnel administratif et technique	Femme %	2.9	49.8	47.3	100.0
	Homme %	0.9	10.9	88.2	100.0
	Total	2.0	32.5	65.5	100.0
Enseignants	Femme %	1.7	54.5	43.8	100.0
	Homme %	3.0	34.1	62.9	100.0
	Total	2.1	47.4	50.4	100.0
Police - Prison	Femme %	0.0	13.7	86.3	100.0
	Homme %	0.0	0.4	99.6	100.0
	Total	0.0	2.2	97.8	100.0
Total		1.8	35.2	63.0	100.0

4.2 Vacances et congés

Le personnel de l'Etat de Genève a droit à cinq semaines de vacances par an. Les personnes de moins de 20 ans, de plus de 60 ans ainsi que les cadres supérieurs (dès la classe 23) ont droit à une semaine supplémentaire.

Le congé maternité dure 20 semaines, pour autant que la collaboratrice soit en fonction depuis au moins six mois. Le congé paternité est de dix jours et peut se doubler d'un congé non rémunéré d'une durée équivalente. La naissance d'un enfant donne la possibilité à la mère ou au père de prendre un congé parental, sans traitement, d'une durée maximale de deux ans. La réintégration dans la fonction occupée est garantie.

Tout fonctionnaire nommé depuis au moins un an peut demander un congé sans traitement d'une durée d'une année, cela au maximum quatre fois durant sa carrière et avec chaque fois un intervalle d'au moins quatre ans.

4.3 Prévoyance professionnelle

La caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) a vu le jour le 1^{er} janvier 2014. Elle résulte de la fusion de la Caisse de prévoyance du personnel des établissements publics médicaux du canton de Genève (CIA) avec la Caisse de prévoyance du personnel des établissements publics médicaux du canton de Genève (CEH). Elle a intégré la caisse des magistrats du pouvoir judiciaire à la CPEG le 1^{er} juin 2014.

La CPEG réunit tout le personnel à l'exception de celui de la police et de la prison, qui a sa propre caisse de prévoyance.

4.4 Télétravail

Dans les sept départements de l'administration centrale, le télétravail permet depuis 2010 à des personnes chargées de tâches de conception et de rédaction ou menant des projets ne nécessitant pas une interaction intense avec leurs collègues d'effectuer une partie de leur travail à domicile. La durée du télétravail peut osciller entre un jour par semaine et 50% du temps de travail.

Le nombre de télétravailleurs a nettement augmenté en 2014, passant de 37 à 72. 45 sont des femmes, soit 62,5% du total.

Une enquête de satisfaction menée en novembre 2014 a montré des résultats largement positifs. Sur les 84% de télétravailleurs ayant répondu, 89% se sont dits plutôt satisfaits ou très satisfaits de la possibilité de travailler à distance. Les jours les plus prisés sont le mercredi et le vendredi.

4.5 Mobilité douce

A la suite de l'acceptation en votation populaire le 18 mai 2014 de l'initiative « Stop aux hausses des tarifs des Transports publics genevois », les TPG ont baissé l'ensemble de leurs tarifs et renoncé à proposer des abonnements à prix réduits au personnel de grands employeurs, dont l'Etat de Genève. Le prix de l'abonnement annuel pour adultes est passé de 700 à 500 francs précédemment.

Jusqu'au 14 décembre 2014, date de la baisse des tarifs, l'Etat assurait une contribution à l'achat d'un abonnement annuel Unireso de 200 francs qui, ajoutée au rabais accordé par les TPG, amenait le coût de l'abonnement à 423 francs. Depuis le 14 décembre 2014 l'Etat a ramené sa contribution de 200 à 80 francs, ce qui permet de maintenir un coût effectif presque inchangé à 420 francs pour l'utilisateur. Dans ce contexte, le nombre d'abonnements annuels vendus à des collaborateurs, qui avait constamment augmenté de 2006 à 2013, est redescendu à 3'666 (3'798 en 2013). Depuis décembre 2014 l'Etat n'assure plus la gestion centralisée des abonnements.

Chapitre 5 - Formation

5.1 Formation initiale

40 - Personnel en formation 2013 et 2014 (personne physique)

Personnel en formation	Effectif	
	2013	2014
Stagiaires	173	188
Stagiaires police, prison*	150	173
Apprentis	207	192
Total	530	553

* les stagiaires police, prison sont comptés également dans les fonctions permanentes du DSE.

5.2 Formation continue

41 - Types de cours et nombre de participants pour la catégorie 1 (séminaires)

Type	Nb de cours	Nb de participants internes présents
Métier	30	854
Informatique	29	1'027
Compétences clés	38	1'063
Management	12	476
Santé	6	174
Evolution professionnelle	5	108
Total	120	3'702

Les formations du catalogue couvrent environ les deux tiers des besoins et touchent uniquement les membres du personnel de l'Etat (participants internes). Dans la mesure où une même personne peut participer à plusieurs formations par an, les 3'702 participants du tableau ci-dessus se ramènent aux 2'050 personnes internes qui ont fréquenté les séminaires du catalogue dans le tableau ci-dessous. La deuxième catégorie de formations (sur mesure) ne concerne elle aussi que les personnes internes. En revanche la troisième catégorie (métier externe) réunit employés de l'Etat et personnes extérieures.

42 - Jours de formation dispensés et personnes internes* formées par catégorie

Catégorie	Nb de jours de formation dispensés	Nb de personnes internes
Séminaires	613	2'050
Formation sur mesure	151	861
Métier Externe	2'107	867
Total	2'871	3'778

Nombre de personnes internes* formées **3'206**

* personne interne : participant qui dispose d'un numéro de référence dans le SIRH et ayant suivi au moins 75% de la durée d'une ou plusieurs formations.

Chapitre 6 - Gestion des compétences

43 - Entretiens d'évaluation et de développement du personnel (EEDP) 2013 - 2014

Les entretiens d'évaluation et de développement du personnel (EEDP) ont lieu au terme de la période d'essai de trois mois, puis de la première et de la deuxième année d'activité. Après la nomination qui intervient en principe après deux ans, les entretiens doivent avoir lieu tous les deux ans.

Le tableau ci-dessous porte uniquement sur les EEDP des personnes nommées.

Département / Entité	Taux de réalisation du 01.01.2013 au 31.12.2014 (en %)
Présidence	92.55
Finances	80.68
Instruction publique, culture et sport	61.59
Sécurité et économie	76.11
Aménagement, logement et énergie	78.06
Environnement, transports et agriculture	76.39
Emploi, affaires sociales et santé	88.67
Secrétariat général du Grand Conseil	82.35
Pouvoir judiciaire	60.00
Total	74.91

Calculé sur deux ans, le taux de réalisation des EEDP s'est considérablement accru. Il était de 70,1% à la fin 2013 et atteint 74,91% à la fin 2014.

Chapitre 7 - Relations professionnelles

7.1 Relations avec les organisations représentatives du personnel

44 - Séances en 2013 et 2014 avec les associations représentatives du personnel

Séances	2013	2014
Séances entre la délégation du Conseil d'Etat et l'ensemble des associations	7	8
Séances entre la délégation du Conseil d'Etat et les associations de cadres	6	6
Système COMPétences Rémunération Evaluation (SCORE)	2	7
Commission de santé et de sécurité au travail (COSST)	3	4
Total	18	25

La délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines, constituée des chefs du DF, du DIP et du DSE, rencontre régulièrement les délégués des organisations représentatives du personnel pour des séances plénières au cours desquelles sont abordées les questions générales. Des séances similaires sont organisées avec les associations représentant les cadres. Des réunions spécifiques ont eu lieu en 2014 pour traiter du nouveau Système COMPétences, Rémunération, Evaluation (SCORE) qui vise à revoir le système d'évaluation des fonctions remontant à 1974.

L'année 2014 a été émaillée par des mouvements de grèves, dans le secteur de la police durant l'été, puis par un appel à un débrayage de l'ensemble de la fonction publique le 16 décembre 2014 qui a été suivi par 16,2% de l'effectif. Le personnel participant à de tels mouvements doit l'annoncer et subir une retenue de salaire proportionnelle à la durée de l'arrêt de travail.

7.2 Groupe de confiance

Le groupe de confiance répond aux demandes du personnel concernant des situations de conflit relationnel qui pourraient constituer une atteinte à la personnalité, voire du harcèlement.

Le groupe de confiance intervient aussi auprès de plusieurs établissements publics autonomes. Toutefois, les données suivantes concernent seulement le Petit Etat. Elles couvrent la période allant du 1^{er} décembre 2013 au 30 novembre 2014.

Pour la première fois depuis sa création en 2009, le nombre de dossiers traités par le groupe de confiance a diminué en 2014.

45 - Types de conflits soumis au groupe de confiance

Types de conflits	2012	2013	2014
Interpersonnels	55%	47%	44%
Asymétriques	20%	23%	30%
Intergroupaux	4%	5%	6%
Structurels	20%	24%	17%
Autre	1%	1%	3%

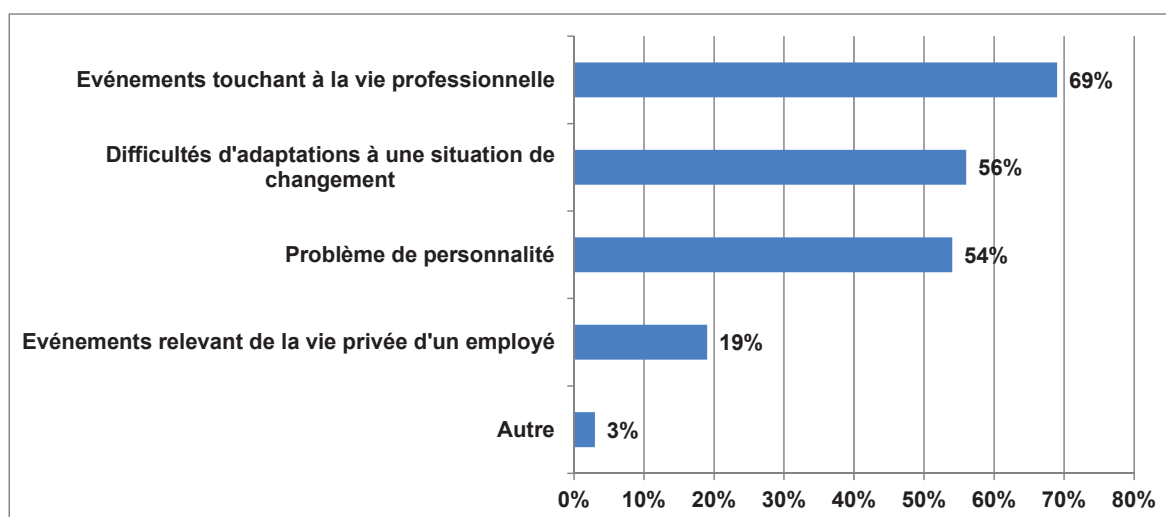
Quatre types de conflits sont distingués : le conflit interpersonnel qui oppose deux personnes, le conflit asymétrique qui oppose une personne à un groupe, le conflit intergroupal qui oppose deux ou plusieurs groupes et le conflit structurel n'opposant pas clairement des personnes entre elles, mais la personne requérante à son environnement de travail en général (malaise, désaccord avec l'institution, problème organisationnel ou structurel).

La proportion des conflits interpersonnels est en baisse continue. Les personnes mises en cause par ce type de conflit sont dans 58% des cas des hommes, 42% des femmes. Au niveau hiérarchique il s'agit le plus souvent d'un supérieur (72% des cas), sinon d'un collègue (26%) ou d'un subordonné (2%).

46 - Événements déclencheurs du conflit d'après le Groupe de confiance

Les facteurs «déclencheurs» du conflit relèvent souvent de sources combinées et multiples. En 2014 le groupe de confiance a identifié en moyenne deux événements déclencheurs par situation.

Dans 69% des cas, il est fait mention de facteurs relatifs à la vie professionnelle (tels que les divergences sur les méthodes de travail, les conflits de valeurs, les déceptions professionnelles, etc.), dans 56% des cas le conflit fait suite à une difficulté d'adaptation à un changement, et il est lié dans 54% des situations à des aspects relatifs à la personnalité des protagonistes en conflit.



La moyenne d'âge des personnes requérantes se situe à 48 ans, soit quatre ans de plus que celle de l'ensemble du personnel. La tranche d'âge la plus représentée est celle de 50-59 ans (40% des cas), suivie par les 40-49 ans (32%) et les 30-39 ans (20%). Les moins de 30 ans ne sont que 1%, les plus de 60 ans 7%.

47 - Prestations du groupe de confiance en 2013 et 2014

Activités	2012	2013	2014
Nombre de nouvelles situations	187	247	212
Nombre des nouvelles situations initiées par les autorités d'engagement ou les RH	5	2	5
Nombre d'entretiens	359	471	365
Nombre de médiations effectuées	7	21	3
Nombre de propositions de mesures individuelles	74	84	105
Nombre de recommandations d'intervention collective	12	9	9
Nombre de demandes d'ouverture d'investigation	5	8	3
Nombre d'ouvertures d'investigation	1	4	1
Nombre d'investigations closes	1	2	3
Nombre de demandes d'investigations classées	1	2	2
Nombre d'auditions	20	47	26
Nombre de recommandations d'enquête administrative	-	-	-
Prestations diverses	1'222	1'672	1'534

Les différentes prestations du groupe de confiance évoluent de façon diverse. Le nombre total de dossiers traités passe de 247 à 212.

Annexes

- Annexe 1 : Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein au 31 décembre 2014 par catégorie de personnel et par programme
- Annexe 2 : Effectifs 2014 détaillés par direction (personne physique)
- Annexe 3 : Taux d'absence pour maladie et accidents par direction
- Annexe 4 : Détail des primes, indemnités et débours 2014
- Annexe 5 : Charges sociales

**Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en ETP
au 31 décembre 2014 par catégorie de personnel et par programme**

Annexe 1

Programme	Budget 2014				Comptes 2014				
	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	Magistrats	Fonctions permanentes	Fonctions non permanentes	Total	
Formation	A	0.0	7'523.4	45.0	7'568.4	0.0	7'510.7	289.1	7'799.7
A01 Enseignement obligatoire			4'005.3	4.7	4'010.0		3'980.0	156.5	4'136.5
A02 Enseignement post-obligatoire, formation continue et orientation			2'526.2	27.0	2'553.2		2'548.6	83.3	2'631.9
A03 Intégration, suivi éducatif et soutien aux familles			494.8	10.3	505.1		541.0	36.4	577.5
A05 Enseignement spécialisé			497.1	3.0	500.1		441.0	12.9	453.8
Emploi, marché du travail	B	0.0	330.7	25.5	356.2	0.0	318.8	24.3	343.1
B01 Réinsertion des demandeurs d'emplois			267.4	24.0	291.4		257.8	23.2	281.0
B02 Surveillance du marché du travail			63.3	1.5	64.8		61.0	1.1	62.1
Action sociale	C	0.0	160.3	9.2	169.5	0.0	153.2	16.0	169.2
C01 Accès à l'assurance-maladie			28.4	3.4	31.7		27.5	2.4	29.9
C02 Soutien à la famille			46.4	1.6	48.0		43.2	0.0	43.3
C03 Mise en oeuvre et conduite des mesures d'action sociale			6.2	0.7	6.9		5.7	0.4	6.1
C04 Protection des personnes adultes sous curatelle			78.6	3.5	82.1		76.1	13.2	89.2
C05 Actions en matière d'asile et de migration			0.7	0.1	0.8		0.7	0.0	0.7
Personnes âgées	D	0.0	64.7	1.5	66.2	0.0	62.1	1.6	63.7
D01 Mise en oeuvre et conduite des actions en faveur des personnes âgées			6.0	0.6	6.6		5.4	0.3	5.7
D02 Soutien financier individuel aux personnes âgées			58.6	0.9	59.5		56.8	1.3	58.1
Handicap	E	0.0	48.6	1.3	49.9	0.0	46.6	1.3	47.8
E01 Mise en oeuvre et conduite des actions en faveur des personnes handicapées			6.6	0.7	7.3		5.9	0.3	6.2
E02 Soutien financier individuel aux personnes handicapées			42.0	0.6	42.6		40.7	0.9	41.6
Environnement et énergie	F	0.0	243.0	20.2	263.2	0.0	233.7	17.3	251.0
F01 Protection de l'environnement			73.1	13.6	86.7		71.2	10.2	81.4
F03 Gestion des eaux			70.0	2.0	72.0		65.3	2.0	67.3
F04 Nature et paysage			76.7	3.6	80.3		75.0	4.1	79.1
F05 Politique agricole			23.2	1.0	24.2		22.2	1.0	23.2
Aménagement et logement	G	0.0	301.1	15.4	316.5	0.0	284.6	8.6	293.2
G01 Accès au logement			69.4	2.4	71.8		66.3		66.3
G02 Aménagement du territoire			88.0	6.6	94.5		82.0	5.6	87.6
G03 Conformité des constructions et des chantiers			86.9	2.5	89.3		80.8	2.0	82.8
G04 Géodonnées de référence et garantie des droits réels			56.9	4.0	60.9		55.6	1.0	56.6
Sécurité et population	H	0.0	3'362.4	44.3	3'406.7	0.0	3'213.8	68.5	3'282.3
H01 Population, droit de cité et migration			199.0	13.4	212.4		191.1	11.8	202.9
H02 Sécurité publique			1'925.6	2.0	1'927.6		1'889.3	7.5	1'896.8
H03 Sécurité civile			35.4	1.4	36.8		33.3	0.0	33.3
H04 Armée et obligation de servir			46.9	1.4	48.3		46.0	2.7	48.7
H05 Admission à la circulation routière et à la navigation			119.7	1.4	121.2		114.5	1.0	115.5
H06 Exécution des poursuites et faillites			252.7	11.2	263.9		242.0	6.6	248.6
H07 Privation de liberté et mesures d'encadrement			766.3	8.6	774.9		681.7	34.5	716.1
H08 Droits humains			16.7	4.9	21.6		16.0	4.5	20.4

Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en ETP au 31 décembre 2014 par catégorie de personnel et par programme

Annexe 1

Justice	I	137.0	544.3	23.0	704.3	141.9	528.1	50.4	720.5
I01 Pouvoir judiciaire		137.0	544.3	23.0	704.3	141.9	528.1	50.4	720.5
Mobilité	J	0.0	231.5	24.4	255.9	0.0	221.3	22.2	243.5
J01 Transports et mobilité			77.7	12.6	90.3		73.5	13.4	86.9
J02 Infrastructures routières et de transports publics			153.8	11.8	165.6		147.9	8.8	156.7
Santé	K	0.0	119.4	0.3	119.7	0.0	113.2	0.8	114.0
K01 Réseau de soins			12.9	0.1	13.0		11.7		11.7
K02 Régulation sanitaire			20.9	0.1	21.0		18.3	0.4	18.7
K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention			85.6	0.1	85.8		83.2	0.4	83.6
Economie	L	0.0	69.5	2.7	72.2	0.0	63.1	3.6	66.7
L01 Développement et soutien à l'économie			18.9	0.5	19.4		15.8	0.8	16.7
L03 Régulation du commerce			50.6	2.3	52.8		47.3	2.8	50.1
Finance et impôts	M	0.0	516.7	6.1	522.8	0.0	489.7	2.9	492.6
M04 Production et perception des impôts			516.7	6.1	522.8		489.7	2.9	492.6
Culture, sports et loisirs	N	0.0	55.5	5.0	60.5	0.0	54.5	4.7	59.2
N01 Culture			15.6	1.5	17.1		15.6	2.1	17.7
N02 Sport et loisirs			7.6	2.0	9.5		7.3	1.6	9.0
N03 Mise en valeur et protection du patrimoine et des sites genevois			32.4	1.6	33.9		31.6	1.0	32.6
Autorité et gouvernance	O	13.0	172.9	16.7	202.7	11.0	166.5	22.1	199.6
O01 Grand Conseil			24.3		24.3		21.3		21.3
O03 Conseil d'Etat		8.0	43.6	0.2	51.8	8.0	40.4	0.9	49.3
O04 Services généraux		5.0	73.4	15.0	93.4	3.0	72.8	17.5	93.3
O05 Développement durable			5.7		5.7		5.3		5.3
O06 Exercices des droits politiques			13.7	0.0	13.7		13.3	0.1	13.5
O07 Genève internationale			7.0	1.5	8.5		7.5	2.0	9.5
O08 Régional et transfrontalier			5.3		5.3		6.0	1.5	7.5
Activités de support et prestations de moyen	P	0.0	1'166.3	103.1	1'269.4	0.0	1'106.4	90.9	1'197.3
P01 Etats-majors et activités de support départementales			362.4	24.9	387.3		342.4	15.0	357.4
P02 Gestion transversale des ressources humaines			81.1	3.6	84.8		83.3	7.1	90.4
P03 Gestion financière transversale et achats			114.0	5.6	119.6		105.2	4.9	110.1
P04 Gestion du patrimoine de l'Etat (bâtiments et biens associés)			247.9	11.8	259.7		233.8	13.0	246.7
P05 Systèmes d'information et de communication			360.9	57.2	418.1		341.7	51.0	392.7
Energie	Q	0.0	21.7	5.3	27.0	0.0	20.7	4.8	25.5
Q01 Energie			21.7	5.3	27.0		20.7	4.8	25.5
Total		150.0	14'932.1	349.0	15'431.1	152.9	14'587.0	629.1	15'369.0

Personnel en formation (hors stagiaires police prison) non compris

Effectifs 2014 détaillés par direction (personne physique)
Annexe 2

Direction ou entité	Homme	% Homme	Femme	% Femme	Total
Département présidentiel	72	37.7	119	62.3	191
Total PRE	72	37.7	119	62.3	191
Secrétariat général du DF	32	53.3	28	46.7	60
Direction générale des finances de l'Etat	46	41.1	66	58.9	112
Administration fiscale cantonale	253	48.4	270	51.6	523
Office des bâtiments	173	72.4	66	27.6	239
Office des poursuites	76	35.0	141	65.0	217
Office des faillites	28	50.0	28	50.0	56
Office du personnel de l'Etat	25	33.3	50	66.7	75
Organismes rattachés ou en relation avec le DF	15	62.5	9	37.5	24
Total DF	648	49.6	658	50.4	1'306
Secrétariat général du DIP	32	33.3	64	66.7	96
Services partagés (SEM, SRED, "Le Point")	57	57.6	42	42.4	99
Service rattachés (culture et sport)	6	24.0	19	76.0	25
DGEO - Enseignement primaire	426	15.9	2'245	84.1	2'671
Direction générale du cycle d'orientation	848	42.1	1'167	57.9	2'015
Direction générale de l'enseignement obligatoire	7	30.4	16	69.6	23
Direction générale de l'enseignement secondaire II	1'406	47.9	1'530	52.1	2'936
Office médico-pédagogique	182	25.7	526	74.3	708
Direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse	94	19.0	401	81.0	495
Office d'orientation et de formation professionnelle	56	26.8	153	73.2	209
Personnel détaché	6	85.7	1	14.3	7
Total DIP	3'120	33.6	6'164	66.4	9'284
Secrétariat général du DSE	55	46.6	62	53.4	116
Office cantonal de l'inspection et des relations du travail	32	36.4	56	63.6	88
Office cantonal de la population et des migrations	85	39.5	130	60.5	215
Office cantonal de la détention	514	75.4	168	24.6	682
Corps de police	1'551	79.8	393	20.2	1'944
Direction générale des systèmes d'information	288	81.8	64	18.2	352
Office cantonal protection population et affaires militaires	63	74.1	22	25.9	85
Total DSE	2'588	74.3	895	25.7	3'483
Secrétariat général du DALE	31	44.3	39	55.7	70
Office cantonal du logement et de la planification foncière	35	46.7	40	53.3	75
Office du patrimoine et des sites	15	38.5	24	61.5	39
OU - Direction des autorisations de construire	41	57.7	30	42.3	71
Office cantonal de l'énergie	14	58.3	10	41.7	24
Office du registre foncier et de la mensuration officielle	31	54.4	26	45.6	57
Office de l'urbanisme	53	52.5	48	47.5	101
Total DALE	220	50.3	217	49.7	437
Secrétariat général du DETA	29	39.2	45	60.8	74
Direction générale de l'environnement	47	60.3	31	39.7	78
Direction générale de l'agriculture	12	44.4	15	55.6	27
Direction générale du génie civil	129	86.6	20	13.4	149
Direction générale des véhicules	78	61.4	49	38.6	127
Direction générale nature et paysage	62	76.5	19	23.5	81
Direction générale des transports	50	65.8	26	34.2	76
Direction générale de l'eau	46	64.8	25	35.2	71
Total DETA	453	66.3	230	33.7	683
Secrétariat général du DEAS	17	36.2	30	63.8	47
Office cantonal de l'emploi	111	38.4	178	61.6	289
Direction générale de l'action sociale	117	40.2	174	59.8	291
Direction générale de la santé	51	39.2	79	60.8	130
Total DEAS	296	39.1	461	60.9	757
Secrétariat général du Grand Conseil	10	40.0	15	60.0	25
Pouvoir judiciaire	207	27.9	534	54.4	741
Total général	7'614	45.0	9'293	55.0	16'907

Taux d'absence pour maladie et accidents 2014 par direction Annexe 3

	Libellé Direction	Taux d'absence en %
	Département présidentiel	4.2
PRE	Total	4.2
	Direction générale des finances de l'Etat	6.7
	Administration fiscale cantonale	5.6
	Office du personnel de l'Etat	6.2
	Office des bâtiments	5.9
	Office des poursuites	9.5
	Office des faillites	10.2
DF	Total	6.6
	Direction générale de l'office de l'enfance et de la jeunesse	6.9
	Office médico-pédagogique	4.2
	Direction de l'enseignement primaire	3.8
	Direction générale du Cycle d'orientation	3.9
	Direction générale de l'enseignement postobligatoire	3.4
	Direction générale de l'enseignement secondaire II	3.4
	Office d'orientation et de formation professionnelle	4.5
DIP	Total	4.0
	Corps de Police	5.0
	Office cantonal de la détention	7.8
	Direction générale des systèmes d'information	4.4
	Office cantonal de la population et des migrations	6.3
	Office cantonal de l'inspection et des relations du travail	6.5
	Office cantonal protection population et affaires militaires	9.4
DSE	Total	5.6
	Office de l'urbanisme	4.1
	Office cantonal du logement et de la planification foncière	4.5
	Office cantonal de l'énergie	1.6
	Office du patrimoine et des sites	1.4
	Office du registre foncier et de la mensuration officielle	4.7
	Direction des autorisations de construire	4.7
DALE	Total	4.0
	Direction générale des transports	3.1
	Direction générale du génie civil	4.5
	Direction générale de l'environnement	7.0
	Direction générale de l'eau	4.0
	Direction générale nature et paysage	5.0
	Direction générale de l'agriculture	0.8
	Direction générale des véhicules	6.5
DETA	Total	4.8
	Office cantonal de l'emploi	6.9
	Direction générale de l'action sociale	7.1
	Direction générale de la santé	3.3
DEAS	Total	6.2
	Pouvoir judiciaire	6.3
PJ	Total	6.3
	Secrétariat général du Grand Conseil	3.7
SGGC	Total	3.7
	Total Global	4.8

Détails des primes, indemnités et débours 2014 en CHF

Annexe 4

	PRE	DF	DIP	DSE	DALE	DETA	DEAS	PJ	GC	Total
Total	325'139	862'122	2'683'524	5'003'294	452'098	688'876	478'292	503'676	71'110	11'068'132
Heures supplémentaires Police				3'376'229						3'376'229
Compensation heures supplémentaires 2 et 3%	175'697	420'225	560'793	840'012	236'695	245'017	205'310	109'308	11'080	2'804'136
Indemnité cadre supérieur (cl 27 et plus)	149'442	411'842	289'791	564'253	202'460	308'758	268'881	145'519	33'049	2'373'994
Heures supplémentaires		30'055	432'732	222'253	12'944	135'101	4'102	248'849	26'982	1'113'018
Heures complémentaires			764'282	547						764'829
Bureau horaire			635'927							635'927
Heures supplémentaires neige										
Total	26'019	195'568	4'297	27'271'239	189	515'970	8'956			28'022'237
Indemnité risques inhérents à la fonction				21'019'318						21'019'318
Indemnité nuit, week-end et jours fériés	26'019	195'568	4'177	5'287'419	189	275'740	2'267			5'791'378
Indemnité contextuelle surpopulation				867'707						867'707
Inconvénients service				94'245		80'675				174'919
Indemnité pour travail spécial pénible						137'182				137'182
Indemnité port d'armes				2'550		22'374				24'924
Indemnité port de pager			120				6'689			6'809
	PRE	DF	DIP	DSE	DALE	DETA	DEAS	PJ	GC	Total
Total	22'970	206'013	13'531'343	359'466	40'777	183'760	157'996	2'887'625		17'389'950
Indemnité maître de classe			8'293'578							8'293'578
Indemnité magistrat								2'608'317		2'608'317
Indemnité décanat			1'810'927							1'810'927
Indemnité remplacement dans une fonction supérieure	5'187	103'346	322'872	103'928	33'196	103'028	46'771	35'382		753'711
Indemnité adjoint de direction			652'061							652'061
Indemnité pour connaissance linguistiques	9'921	50'424	47'802	206'622	1'723	44'629	78'913	48'325		488'357
Indemnité responsable d'institution			464'454							464'454
Mission spécifique			618'056							618'056
Indemnité chef de laboratoire			341'995							341'995
Indemnité maître de méthodologie			337'765							337'765
Indemnité formation IFFP			244'770							244'770
Indemnité Super-U	7'862	52'243		48'916	5'858	16'828	32'313	24'242		188'262
Indemnité présidence / vice présidence								171'360		171'360
Indemnité chargé de mission			136'665							136'665
Indemnité de classe atelier			134'832							134'832
Indemnité chef de fabrication			56'583							56'583
Indemnité chef de culture			44'985							44'985
Indemnité de coordination			24'000							24'000
Indemnité service accident expertise						7'759				7'759
Indemnité chauffeur polyvalent						11'516				11'516
	PRE	DF	DIP	DSE	DALE	DETA	DEAS	PJ	GC	Total
Total	13'999	94'969	1'210'069	937'785	71'988	113'544	59'980	40'248		2'542'581
Prime de départ	6'249	13'219	430'819	602'785	41'988	23'794	29'480	14'998		1'163'331
Prime 25 et 30 ans de service	4'000	66'000	610'000	274'000	22'000	78'000	18'000	14'000		1'086'000
Prime naissance	3'750	15'750	169'250	61'000	8'000	11'750	12'500	11'250		293'250
Total	60'400	254'801	792'972	5'338'566	70'540	586'235	118'400	141'612	8'551	7'372'079
Débours / collations / paniers / repas / vêtements		12'600	208'709	4'744'068		297'347	750	12'760	2'600	5'278'833
Indemnité téléphone portable	24'650	126'150	231'605	382'150	31'750	173'032	45'900	37'950	2'400	1'055'587
Abonnement TPG	16'200	107'800	341'280	77'777	34'600	35'367	69'000	55'200	800	738'023
Déplacements			5'878	65'910	1'440	77'740		1'701		152'669
Frais représentation	19'550	8'251	5'501	2'750	2'750	2'750	2'750	34'001	2'750	81'055
Indemnité pour chien Police				65'911						65'911
	448'527	1'613'473	18'222'204	38'910'349	635'593	2'088'385	823'625	3'573'161	79'661	66'394'978

Charges sociales

Genre de déductions	Part employé	Part employeur
AVS	5.15%	5.15%
AVS - frais administratifs		0.142%
Chômage	1.10%	1.10%
Chômage solidarité (dès 10'501 CHF mensuel)	0.50%	0.50%
Allocations familiales		2.30%
Assurance maternité	0.041%	0.041%
Caisses de pension	Selon statuts	Selon statuts
Participation perte de gain maladie	0.10%	
Assurance accident non professionnel (LAA)	0.90%	
Assurance accident professionnel (LAA)		0.22%
Fonds de formation professionnelle		CHF 26.- (annuel)
Fonds d'entraide (selon statut de personnel)	CHF 15.- (annuel)	
	CHF 30.- (annuel)	
	CHF 6.- (annuel)	

Liste des tableaux et graphiques

page

1	Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein au 31 décembre 2013 et 2014 par catégorie du personnel	6
2	Consommation des postes prévus au budget de l'Etat de Genève en équivalent temps plein au 31 décembre 2013 et 2014 par statut de personnel	6
3	Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2014 par catégorie de personnel et par département ou entité	7
4	Petit Etat - Consommation des postes prévus au budget en équivalent temps plein au 31 décembre 2014 par catégorie de personnel et par politique publique	7
5	Entités contrôlées par l'Etat - Consommation des postes des fonctions permanentes prévus au budget en ETP au 31 décembre 2014 par politique publique	8
6	Grand Etat - Consommation des postes prévus au budget de l'Etat et des entités contrôlées par l'Etat en ETP au 31 décembre 2014 par politique publique	8
7	Grand Etat - Consommation en pourcent des postes prévus au budget de l'Etat et des entités contrôlées par l'Etat en ETP au 31 décembre 2014 par politique publique	9
8	Evolution des effectifs entre 2011 et 2014 (au 31 décembre) et par statut de personnel (personne physique)	9
9	Effectifs au 31 décembre 2014 par statut de personnel (personne physique) et par sexe	10
10	Effectifs au 31 décembre 2014 par département (personne physique) et par sexe	10
11	Structure des effectifs 2014 par sexe, statut de personnel et par département ou entité	10
12	Structure des effectifs 2014 par statut de personnel	11
13	Pyramide des âges 2014	11
14	Pyramide des âges 2014 des magistrats	12
15	Pyramide des âges 2014 du personnel administratif et technique	12
16	Pyramide des âges 2014 des enseignants	12
17	Pyramide des âges 2014 du personnel police - prison	12
18	Répartition des effectifs 2014 par tranches d'années d'ancienneté	13
19	Répartition des effectifs 2014 par nationalité et lieu de résidence	13
20	Répartition des effectifs 2014 par nationalité et lieu de résidence, en % du total	13
21	Types de permis de travail en 2014, en % de l'effectif total	14
22	Taux de rotation du personnel 2007 - 2014 en ETP	14
23	Taux de rotation du personnel pour 2014 en ETP par département	14
24	Entrées 2013 et 2014 en personnes	15
25	Sorties 2013 et 2014 en personnes	15
26	Effectifs 2014 des cadres supérieurs (classe 23 et plus) par sexe et département ou entité	16
27	Effectifs 2014 des cadres supérieurs (classe 27 et plus) par sexe	16
28	Taux d'absence pour maladie et accidents 2014 par département ou entité	16
29	Statistique des accidents 2013 et 2014	17

30	Taux d'absence 2014 par nature de l'absence, par département ou entité	17
31	Echelle des traitements 2014 (13e salaire compris)	17
32	Minimum et maximum pour chaque classe de traitement et représentation du salaire moyen 100% des collaborateurs dans la classe y relative (sans indemnités ni débours)	18
33	Effectifs 2014 par classe de fonction	18
34	Répartition des effectifs 2014 selon la classe de fonction et le sexe	18
35	Effectifs 2014 par annuité	19
36	Salaire brut annuel 2014, y compris indemnités et primes	19
37	Primes, indemnités et débours 2014	20
38	Indice de Gini 2007 - 2014	20
39	Répartition des effectifs 2014 par taux d'activité, statut de personnel et par sexe	20
40	Personnel en formation 2013 et 2014 (personne physique)	22
41	Types de cours et nombre de participants pour la catégorie 1 (séminaires)	22
42	Jours de formation dispensés et personnes internes formées par catégorie	23
43	Entretiens d'évaluation et de développement du personnel (EEDP) 2013-2014	23
44	Séances en 2013 et 2014 avec les associations représentatives du personnel	24
45	Types de conflits soumis au groupe de confiance	24
46	Evénements déclencheurs du conflit d'après le Groupe de confiance	25
47	Prestations du groupe de confiance en 2013 et 2014	25

Liste des abréviations

AELE	Association européenne de libre-échange
AIG	Aéroport international de Genève
CdC	Cour des comptes
CPEG	Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève
DALE	Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie
DEAS	Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé
DETA	Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture
DF	Département des finances
DIP	Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
DSE	Département de la sécurité et de l'économie
EEDP	Entretien d'évaluation et de développement personnel
EMS	Etablissements médico-sociaux
EPI	Etablissements publics pour l'intégration
ETP	Equivalent temps plein (emploi)
FIDP	Fondations immobilières de droit public
FIPOI	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
FPLC	Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif
FTI	Fondation pour les terrains industriels de Genève
HES	Hautes écoles spécialisées
HUG	Hôpitaux universitaires de Genève
IMAD	Institution genevoise de maintien à domicile
OPE	Office du personnel de l'Etat
PJ	Pouvoir judiciaire
PLEND	Plan d'encouragement aux départs
PRE	Département présidentiel
SCORE	Système COmpétences, Rémunération et Evaluation
SG-GC	Secrétariat général du Grand Conseil
SIG	Services industriels de Genève
SIRH	Système d'information des ressources humaines
TPG	Transports publics genevois
UE	Union européenne
Unireso	Communauté tarifaire genevoise regroupant les TPG, les CFF (pour les trains régionaux) et les Mouettes genevoises

